

## **Rétroaction du jury de pairs**

Depuis octobre 2023, après qu'artsnb ait publié les résultats de ses concours, les commentaires constructifs généraux et les recommandations de l'évaluation du jury de pairs sont disponibles.

Veillez noter que ces commentaires sont résumés à partir des discussions qui ont eu lieu lors des réunions du jury de pairs, et qu'ils ne concernent pas nécessairement toutes les demandes soumises à cette date limite. L'objectif de ces commentaires est de donner un aperçu du processus d'évaluation par le jury et de renforcer les demandes de subvention futures.

## **Sommaire de la rétroaction du jury de pairs du concours du 1er septembre 2023 du programme d'Artiste en résidence**

### **Commentaires et données d'ordre général :**

- Le jury a estimé qu'il s'agissait d'un concours solide en termes de mérite artistique et de la qualité des demandes.
- Le jury a évalué 9 demandes et a pu octroyer 9 subventions avec l'enveloppe budgétaire disponible pour ce concours (taux de réussite de 100 %).
- Des nouveaux fonds pour les subventions d'Artiste en résidence sont accordés par le ministère de Tourisme, patrimoine, et culture (TPC).

### **Recommandations sur les documents d'appui à la demande de subvention :**

- Les membres du jury ont recommandé aux personnes candidates de rédiger leurs propositions en ayant à l'esprit un auditoire artistique pluridisciplinaire. Lorsque vous décrivez votre projet proposé, veillez à le faire de manière à ce que la description soit compréhensible par un jury de professionnel. Les des arts issu.es de différents milieux artistiques, car un ou plusieurs membres du jury peuvent ne pas être familiers avec les termes techniques de votre forme d'art spécifique.
- De nombreuses demandes présentées dans le cadre de ce concours contenaient de petites divergences ou erreurs de budget. Le jury recommande d'examiner de plus près le budget de votre demande et peut-être de télécharger un fichier budgétaire détaillé contenant des informations supplémentaires sur les coûts totaux du projet. Veuillez consulter la Trousse d'aide à la production d'une demande d'artsnb pour obtenir des conseils sur la préparation d'un budget.
- La description du projet est limitée à 350 mots pour ce programme, et les jurés ont recommandé d'utiliser la totalité du nombre de mots pour donner des détails sur la résidence et la raison pour laquelle la personne candidate souhaite participer à cette résidence spécifique. Quel est le lien entre la pratique de l'artiste et ce lieu ou cette organisation ? Comment cette opportunité affecterait-elle la trajectoire artistique de la



**arts nb**

personne candidate ou le mandat de l'organisation hôte ? En répondant à ces questions sous-adjacentes dans votre proposition, vous aiderez à convaincre un jury de la force et de la faisabilité de votre demande.

- En ce qui concerne la sélection des exemples d'œuvres, le jury a recommandé d'inclure des instructions de visualisation plus claires afin de mettre en valeur les meilleurs extraits ; les personnes candidates ont la possibilité d'inclure des horodatages ou des plages de pages afin de diriger les jurés vers la partie la plus pertinente d'un exemple. La Trousse d'aide à la production d'une demande d'artsnb contient également des conseils sur la sélection des exemples d'œuvres.

## **Sommaire de la rétroaction du jury de pairs pour le concours du 1er septembre 2023 du programme Équinoxe pour les artistes autochtones**

### **Commentaires et données d'ordre général :**

- Le jury a évalué 13 demandes et a pu octroyer 13 subventions avec l'enveloppe budgétaire disponible pour ce concours (taux de réussite de 100,0 %).
- Toutes les 13 demandes ont reçu le statut « recommandé. » Les demandes évaluées peuvent recevoir l'un des trois statuts suivants : Recommandé (a reçu un financement), Mérite (recommandé par le jury, mais n'a pas reçu de financement) et Non recommandé (n'a pas reçu de financement).
- Le jury s'est réjoui de voir plusieurs projets proposés qui favoriseront la collaboration avec d'autres artistes et membres de la communauté. L'esprit de partage et d'invitation de publics qui ne sont pas habituellement inclus dans les espaces artistiques était évident dans de nombreuses candidatures.
- Le jury a apprécié que de nombreux projets proposés incluent la recherche-crédation dans des langues autochtones ou des formes d'arts traditionnelles sous-représentées. Le jury a tenu à souligner à quel point il est gratifiant de voir cette revitalisation en cours, à la fois dans le travail d'artistes établis et d'artistes émergents.

### **Recommandations sur les documents d'appui à la demande de subvention :**

- Le jury encourage aux personnes candidates à rédiger des descriptions de projet plus détaillées. La description du projet est limitée à 350 mots pour ce programme, et les jurés ont recommandé d'utiliser la totalité du nombre de mots pour donner des détails sur le projet proposé. Par exemple : quels sont les activités ou projets spécifiques que vous souhaitez réaliser grâce à cette subvention (au-delà de la simple explication de votre pratique artistique ou de votre entreprise de manière plus générale) ? Comment ce projet contribuera-t-il à votre développement en tant qu'artiste ? Quels sont les objectifs que vous souhaitez atteindre dans votre futur travail artistique ?



**arts nb**

- Le jury a remarqué que certaines demandes incluait une requête de fonds bien inférieure au montant maximum de la subvention, et a questionné si ces personnes candidates essayaient de trop étirer leur budget. Le jury encourage aux futures personnes candidates à demander le montant nécessaire pour atteindre les objectifs de leur projet avec une rémunération et des ressources adéquates.
- Le jury s'est réjoui de voir que de nombreuses candidatures incluait dans leur budget la rémunération des anciens qui participent au projet, ce qui démontre une bonne compréhension des protocoles communautaires et une valorisation des connaissances des anciens.

**Autres programmes d'artsnb susceptibles d'intéresser les personnes candidates à ce concours :**

- Pour les personnes candidates à la recherche d'un mentorat ou d'une formation plus avancée dans leur forme d'art, veuillez référer au programme de Développement de carrière - Développement professionnel d'artsnb.
- Pour les personnes candidates qui proposent la création d'une nouvelle œuvre à grande échelle, veuillez référer au programme de Création d'artsnb.
- Pour les personnes candidates qui proposent des projets de recherche, des projets historiques ou des documentaires traitant d'autres artistes autochtones de la province, veuillez référer au programme de Documentation d'artsnb.